

AUTO-MOTO

CAP PEINTRE AUTOMOBILE Connexe (en 1 an)

"Je suis patient et minutieux et j'aime que ça brille..."

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Être titulaire du CAP Carrosserie automobile
Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Être titulaire du CAP Carrosserie automobile

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 400 heures sur 1 an.

Alternance : 2 jours par semaine, 2 semaines sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de peinture équipé.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

Salles informatiques.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 3, en fin d'année RNCP 37540.

Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

Date de début certification : 27/04/2023

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Intervention et réparation sur un élément

- Collecter les informations nécessaires à l'intervention
- Appliquer la méthodologie de réparation
- Remettre en conformité
- Contrôler la qualité de son intervention

Préparation et application des peintures

- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces
- Appliquer les différents types de peinture
- Contrôler la conformité d'une application

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Technologie, sécurité du métier
- Travaux pratiques en atelier
- Dessin
- Prévention santé et environnement
- Analyse technique

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

TFP Carrossier-Peintre.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle peintre automobile est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans des ateliers de réparation des carrosseries indépendantes
- dans des ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles
- dans des ateliers de réparation rapide des carrosseries ;
- dans des ateliers de carrosserie industrielle ;
- dans des ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- un accès Wifi gratuit.
- un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.



Le CAMPUS
de L'ALTERNANCE



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2



T. 04 76 28 26 98



imt@grenoble.cci.fr
www.campusalternance-grenoble.fr



Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z